CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E145695** **VALABLE JUSQU'AU** **20/03/2027**

ÉDITÉ LE 30/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/07/2004

Raison sociale : AMBIANCE VERANDAS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 08/04/2016
Capital : 315 000

RUE RENE COUZINET
ESPACE VIE ATLANTIQUE SUD
85190 AIZENAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON
Siret : 478 220 767 00022
Code NACE : 4332B
Numéro caisse de congés payés : 5422227-001-
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 114162739

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 114162739

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 51 31 32 15 **Fax :**
Portable : 06 72 12 12 26
Responsabilité légale :
LOCTEAU MICHAEL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / ORCEAU LAURENCE KARINE GERMAINE CO-GÉRANT

Site Internet :
E-mail : contact@ambianceverandas.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 245 802 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	2	21/03/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/06/2026 09:23

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.